

Metz, le 24 février 2025

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à
Monsieur le Maire
de la Ville de Sarreguemines
Hôtel de Ville
2, Rue du Maire Massing – CS 51109
57216 SARREGUEMINES Cédex

OBJET : Dossier de porter à connaissance – **Courrier de notification pour affichage**

Raccordement des eaux usées du projet de construction d'un immeuble mixte rue Marquis de Chamborand à Sarreguemines à la station de traitement des eaux usées de Sarreguemines

RÉF. : PR/ Dossier CASCADE n° 57-2025-00094

P.J. : - Dossier de porter à connaissance REV.1
- Courrier de recevabilité à la CASC

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance eaux usées» au titre de l'article R.181-46 (autorisation) du code de l'environnement concernant l'opération

- **Raccordement des eaux usées du projet de construction d'un immeuble mixte Rue Marquis de Chamborand à Sarreguemines sur la station de traitement des eaux usées de SARREGUEMINES**

déposé par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (CASC) sur votre commune, **est recevable.**

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à M. le Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences valant avis de recevabilité.

A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,
par intérim



Astride ERMAN